

Intitulé du projet : TALAKY - Conservation et valorisation des forêts, Intensification et diversification écologique de l'agriculture, Aménagement concerté durable

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Madagascar	3,5 M€	Coordination	Agrisud International, AFD - Agence Française de Développement	septembre 2018 - août 2021

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Dans la lignée des deux phases précédentes du PHCF, Talaky conserve pour finalité de contribuer à la préservation des écosystèmes forestiers naturels et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines de ces forêts

Objectifs spécifiques

- Renforcer les activités de conservation en poursuivant le processus de création de la Nouvelle Aire Protégée (NAP) de Beampingaratsy
- Développer des alternatives durables à l'exploitation des ressources forestières pour répondre aux besoins des populations
- Renforcer le positionnement des collectivités locales comme acteur clé de la maîtrise de l'aménagement du territoire
- Instruire un programme de plus grande ampleur auprès du Fond Vert pour le Climat. Le futur programme a pour ambition une approche globale du développement de la Région Anosy

Bénéficiaires

Populations locales
Bureau National de Coordination(BNC) REDD+ de Madagascar

Résultats

- R1.** 6 dispositifs communaux de surveillance forestière sont opérationnels, les Plans d'Aménagement et des Gestion (PAG) et Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) sont rédigés, le suivi des bénéfices REDD+ est réalisé, Un système d'alerte précoce de la déforestation est mis en place
- R2.** Les communautés locales sont appuyées dans l'aménagement et la valorisation des bassins versants et sont appuyées dans l'intensification agro-écologique et la diversification agricole/promotion des activités génératrices de revenus
- R3.** Les communes sont appuyées dans la réalisation participative de leurs SAC et pour l'amélioration de la maîtrise de leur foncier

Activités

- A1.** Mise en place d'un plan d'aménagement et de gestion pour la nouvelle aire protégée créée en février 2018 mais aussi d'un système de surveillance des activités (agricoles ou non) et d'alerte précoce basé sur des technologies du type drone ; Cette approche est complétée par un suivi de la réduction des émissions en lien avec le BNC REDD
- A2.** Actualisation des Schémas d'Aménagement et de Gestion existant, réhabilitation et aménagement des périmètres rizicoles, consolidation et extension de l'aménagement de zones sensibles, activités de reboisement en amont des bassins versants (lutte anti érosive); À l'échelle des exploitations, le projet entend promouvoir une intensification des pratiques agro-écologiques (agroforesterie, maîtrise de l'eau, fertilisation par culture de contre-saison) et des filières porteuses (café, baie rose, girofle, apiculture...)
- A3.** Appui aux communes de la zone, selon leur maturité institutionnelle, à élaborer, valider et mettre en place un schéma d'aménagement communal (SAC), document qui fournit une vision du développement communal à moyen terme, envisage les activités à mener et infrastructures à construire pour y parvenir. Dans une troisième étape, le projet appuiera la gestion communale du massif forestier, avec la mise en place et la mobilisation d'écogardes (brigades communales)
- A4.** Assurer la préparation d'un projet plus ambitieux qui serait présenté au Fonds Vert pour le Climat ; Le futur programme a pour ambition une approche globale du développement de la Région Anosy